

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des enfants

- Auditions, ouvertes à la presse, dans le cadre du projet de loi relatif à la protection des enfants, du Collectif enfantiste, du Comité de vigilance des enfants placés puis du Conseil National de l'Adoption (CNA) et de l'Assemblée des Départements de France (ADF)..... 2
- Membres présents ou excusés..... 3

Mercredi 17 juin 2026

Séance de 15 heures

Compte rendu n° 31

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence
de Mme Perrine
Goulet,
*Présidente***



La séance est ouverte à quinze heures

Présidence de Mme Perrine Goulet, Présidente de la Délégation

La Délégation aux droits des enfants a procédé, dans le cadre du projet de loi relatif à la protection des enfants, à l'audition du Collectif enfantiste et du Comité de vigilance des enfants placés puis du Conseil National de l'Adoption (CNA) et l'Assemblée des Départements de France (ADF).

La séance est levée à dix-huit heures cinquante

Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit et sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/9CCRhM>

—

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Arnaud Bonnet, Mme Nathalie Colin-Oesterlé, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Perrine Goulet, Mme Ayda Hadizadeh, Mme Marie Mesmeur, Mme Joséphine Missoffe, Mme Julie Ozenne, Mme Béatrice Piron, M. Jean-Claude Raux, Mme Isabelle Santiago.

Excusés. - Mme Émilie Bonnivard, Mme Christine Le Nabour, M. Denis Masségli, Mme Laure Miller.